

Décembre 2018 | Janvier 2019

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
20



Joyeuses fêtes

p.11

**ÉVOLUTION
DES TRANSPORTS**

p.12

**PLANTATIONS
ET RÉGLEMENTATION**

AGENDA

2019

DÉCEMBRE

Dimanche 2 Décembre 2018

BRADERIE AUX JOUETS

Espace Boris Vian, de 10h00 à 17h00

Proposée par l'association MC²

Vendredi 7 Décembre 2018

SOIREE ROCK

Entrée 9€ avec une boisson offerte et le vestiaire gratuit.

Espace Boris Vian, à partir de 21h30

Proposée par l'association Rock N Roll Studio

Samedi 8 décembre 2018

NOEL DES ENFANTS

Salle Boris Vian, à partir de 9h00

Plus d'infos p. 15

Proposé par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

ANIMATION AUTOUR DU CONTE ANIMALIER

La vie de Yépa, l'ours blanc d'Hélène Marche en vidéo, pour les enfants de 7 à 12 ans

Bibliothèque George Sand, de 15h00 à 17h00

Proposée par l'association Lecture pour Tous

Dimanche 16 décembre 2018

THE DANSANT

Avec l'orchestre Serge Vergnes

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Jeudi 20 Décembre 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 18h00

Proposée par l'association Gym Arts Martiaux Salvétains (GAMS)

Vendredi 21 Décembre 2018

SPECTACLE DE DANSE

Espace Boris Vian, 20h00

Proposé par l'association Terpsi Danse

Lundi 24 Décembre 2018

VEILLÉE DE NOËL

Espace Boris Vian, 19h30

Proposée par la Paroisse

Lundi 31 Décembre 2018

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Espace Boris Vian, 20h00

Plus d'infos p. 18

Proposé par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

JANVIER

Samedi 12 Janvier 2019

REPAS DES AÎNÉS

Espace Boris Vian, de 10h00 à 17h00

Proposé par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Jeudi 17 Janvier 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle Boris Vian, 9h00

Proposée par le Club de l'Amitié

Vendredi 18 Janvier 2019

LOTO DES COMMERÇANTS

Espace Boris Vian, à 20h00

Proposé par l'Association des Commerçants et Artisans de La Salvétat Saint-Gilles

Samedi 19 et Dimanche 20 Janvier 2019

COMPÉTITION AMICALE ARTS MARTIAUX

Espace Boris Vian, de 9h00 à 17h00

Proposé par l'Association Gym Arts Martiaux Salvétains (GAMS)

Samedi 26 Janvier 2019

CONCERT AÉRONOTES :

« BACK TO MOTOWN »

Plus d'infos p. 19

Espace Boris Vian,

Début du spectacle à 20h30

Proposé par l'association La Fée bleue

Dimanche 27 Janvier 2019

THÉ DANSANT

Avec l'orchestre Aldo Feliciano

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Infos pratiques



Solidarité Remerciements

Lors des inondations dans l'Aude, nous nous sommes rendus à Saint Hilaire, la voiture remplie de vêtements, de linge de maison (draps, couvertures), d'eau, de produits alimentaires et d'entretien. Devant l'étendue de la catastrophe que faire ?

Une vente de pâtés a été décidée. Grâce aux actions des associations Loisirs Rencontres Réflexions (LRR) de La Salvétat Saint-Gilles, La Maison des Savoirs Partagés (MSP) de Plaisance du Touch et aux habitants de Fontenilles, nous avons collecté 600€ que nous apporterons très prochainement.

Merci pour la solidarité et la gentillesse que nous avons reçues des commerçants salvétains que nous avons contactés et particulièrement notre boucher.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour nous permettre d'apporter à tous ces sinistrés une aide matérielle et un réconfort moral dans ces moments si difficiles. A cette occasion le Conseil Municipal de notre commune a voté une subvention exceptionnelle de 5 000 € aux sinistrés de l'Aude.

Nous pouvons être fiers de notre village qui a su tendre la main à tous ces sinistrés si durement touchés.

M. et Mme D.

Nouvelle activité

COURS BONNET

Cours et soutien scolaire à domicile

2, impasse Henri Bergson

07 83 84 20 47

contact@cours-bonnet.fr

www.cours-bonnet.fr

La citation à retenir

« Les Erreurs ne se regrettent pas elles s'assument !

- La Peur ne se fuit pas elle se surmonte !

- L'Amour ne se crie pas il se prouve !...»

Simone Veil



Infos relatives aux événements proposés par la municipalité à retrouver sur Facebook et mise à jour des événements de la commune sur le site internet.



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Nathalie JOCKIN-KIERASINSKI, Marine FAUCHER et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES. Crédits photos : Mairie de La Salvétat Saint-Gilles, www.fotolia.com - Création/Impression: Imprimé sur papier recyclé - Microsophia



Sommaire



VIE MUNICIPALE

- 4 Compte rendu du Conseil Municipal
- 5 Nouveaux citoyens
- 6 Nouveaux Salvétains 2018
- 6 Adoptez un arbre... avec le Conseil Municipal des Jeunes



VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 7 C'est quoi ça ?
- 7 Marché de Noël
- 7 Les déjeuners du 3^e âge
- 8 Vif succès pour la fête du patrimoine !
- 8 La Salvétat en Scène, belle réussite pour la clôture
- 9 11 novembre : centenaire de l'armistice
- 9 Cérémonie du 11 novembre 2018
- 10 Bonne ambiance à la fête locale
- 10 Un important programme de travaux à l'école Condorcet



TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 11 Projet de développement des pistes cyclables
- 12 La plantation et la taille des végétaux
- 13 Travaux
- 14 Si nous parlions transport...



SORTIR & BOUGER

- 15 Club de l'amitié de La Salvétat Saint-Gilles
- 15 Pour la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse
- 15 Noël des enfants
- 15 Repas des aînés
- 16 Un nouvel élan pour le Handball Club de La Salvétat
- 16 Quelques changements au Centre Animation Jeunesse
- 17 Récital de chant
- 17 Le Cyclo Salvétain dans l'Hérault
- 17 Permis de pêche
- 17 Atelier Pêche Nature
- 18 FNACA
- 19 Une soirée à ne pas manquer...
- 19 L'Ouest Toulousain Basket
- 20 Loisirs Rencontres Reflexions et Octobre Rose à La Salvétat Saint-Gilles
- 20 La magie de Noël par Terpsi Danse et la compagnie Crisélys
- 21 Entraide Partage Travail : un forum des associations réussi
- 21 Braderie aux jouets
- 21 FCPE 3 chênes
- 21 Atelier Relaxation Parents / Enfants
- 21 1001 motard(e)s pour la paix et la non violence
- 22 Les réseaux de résistance en 1914 & 1918



TRIBUNE LIBRE

- 23 Expression Libre

Editorial



Chers concitoyens,

En cette fin d'année 2018, notre département et les instances qui le composent au sein du Conseil Départemental de la Haute-Garonne sont en danger. En effet, le projet gouvernemental qui consisterait à transférer les compétences actuellement exercées par les départements vers les métropoles vient de ressurgir ces derniers jours.

La conséquence sur notre territoire serait que « Toulouse Métropole », composée de 37 communes urbaines et représentant plus de la moitié de la population de la Haute-Garonne, gèrerait directement, sur leur territoire, les compétences jusqu'alors réservées au département. Ce dernier, dont les ressources se verraient amputées de l'apport actuel de ces 37 communes « aisées », n'aurait plus compétence que pour les communes péri-urbaines (dont La Salvétat Saint-Gilles) ainsi que pour les plus « démunies » situées en zone rurale ou en zone de montagne.

Autrement dit, si cette décision gouvernementale voyait le jour, les missions en faveur de la solidarité sociale et de la cohésion des territoires, ainsi que celles pour la défense des services publics de proximité et de la pérennité du tissu associatif, que mène aujourd'hui le Conseil Départemental, seraient fortement impactées par la baisse de ses ressources financières.

Pour illustrer de manière concrète l'aide du département sur la commune de La Salvétat Saint-Gilles, au cours des trois dernières années, les subventions versées se sont élevées à près d'un million d'euros, et ont permis l'extension de la maternelle Marie Curie, la rénovation de l'élémentaire Condorcet, la construction d'un nouveau bâtiment sur le groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles, la réalisation des vestiaires, tribunes et clubhouse au stade municipal Jean Giraldu, l'acquisition et les travaux de conservation de notre Château ainsi que l'installation de la climatisation à la bibliothèque George Sand. Tous ces investissements n'auraient pu être réalisés aussi vite sans le concours financier du conseil départemental.

Aussi, pour affirmer l'engagement de notre commune pour notre département, nous avons proposé une délibération de soutien lors du conseil municipal de novembre. Et, alors que nous pensions qu'une telle position emporterait l'unanimité, quelle ne fut pas notre surprise de voir les conseillers municipaux d'opposition refuser, à l'exception d'une élue, de soutenir l'instance départementale, préférant s'abstenir, voire voter contre. Leur position est d'autant plus difficile à comprendre, que pour la plupart ils ont été amenés, dans l'exercice de leur précédent mandat de maire ou d'adjoint, à bénéficier de l'aide du département, et pire, certains avaient été (ou avaient souhaité être) candidats pour le siège de conseiller départemental, lors des élections de 2015. Alors, que penser d'eux ? Agissent-ils par conviction ou par opportunisme politique ? Aux Salvétains de répondre. Pour conclure cet épisode, sachez que le groupe majoritaire a fait adopter cette délibération de soutien pour rappeler le rôle essentiel du département dans la garantie de la solidarité et de l'unité des territoires, facteurs d'équité entre les citoyens.

Pour rebondir sur la solidarité, n'oublions pas que le Centre Communal d'Action Sociale, au-delà de sa mission quotidienne d'aide aux personnes en difficulté qu'elle exerce tout au long de l'année, ne ménage pas ses efforts en ces périodes de fêtes, pour offrir à tous des moments de convivialité et de divertissement avec le traditionnel « Marché de Noël », le spectacle du « Noël des enfants » et en début d'année le « repas des Aînés ».

Toujours en matière de solidarité, retenons que, face aux drames des inondations d'octobre dernier, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité ce coup-ci, d'octroyer 5 000€ au département de l'Aude.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2019 !

Votre Maire
François ARDERIU



Compte rendu du Conseil Municipal

DU 12 JUILLET 2018



1. CONVENTION « PRÊT À MINIMA » LECTURE POUR TOUS

M. le Maire expose :

La convention « Prêt à minima » a pour objet de fixer les modalités du prêt de documents et de matériels divers de la Médiathèque par le Conseil Départemental au bénéfice de la Commune pour alimenter la bibliothèque municipale.

Le Conseil Départemental effectue un prêt de documents écrits, sonores, audiovisuels et numériques qu'il s'engage à renouveler au moins une fois par an, afin de proposer aux usagers une collection totale d'environ 2 documents par habitant.

Le Conseil Départemental prête également d'autres ressources, notamment des matériels divers, y compris informatiques, du mobilier et des instruments de musique.

Les documents et ressources prêtés sont mélangés avec le fonds propre de la Commune et sont tous présentés dans le local affecté par la Commune à la bibliothèque municipale.

La Commune s'engage à ouvrir, dans son budget, une ligne budgétaire d'au moins 0,5 € par habitant destinée à l'achat régulier de documents afin de compléter par des acquisitions propres, et notamment des nouveautés parues au cours des deux années précédentes, le dépôt effectué par la Médiathèque départementale.

Le transport aller et retour des documents et ressources du Conseil Départemental est assuré par la Commune qui en prend en charge le coût, à l'exception des communes de moins de 1000 habitants qui en font la demande.

Pour tout prêt de documents notamment audiovisuels, la Commune s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents prêtés et notamment leurs droits d'utilisation (mentionnés sur le conteneur du document et dans la notice bibliographique) et à les faire connaître de manière claire et précise aux usagers de la bibliothèque.

La Commune s'engage également à prendre à sa charge les éventuels droits de diffusion auprès de la ou des Sociétés d'Auteurs concernées. Elle déclare connaître le cadre juridique relatif au prêt et à la diffusion publique des documents multimédias. Leur diffusion publique est soumise à déclaration auprès des Sociétés d'Auteurs intéressées.

Le Conseil Départemental propose à titre gratuit, sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles, des sessions de formation à destination des agents des communes dépositaires de son réseau.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans. Elle est renouvelée après accord entre les parties.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention et toutes les pièces s'y rapportant.

Voté à l'unanimité.



2. OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU

M. le Maire expose :

En préambule, il est nécessaire de rappeler que le Conseil Communautaire a décidé à la majorité d'approuver la prise de compétence PLU par l'intercommunalité, par une délibération du 28 juin 2018.

Dans la mesure où ce point d'ordre majeur ne figurait pas à l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire et que le projet de délibération a été communiqué en séance, les représentants de La Salvétat Saint-Gilles ont majoritairement refusé ce vote, et celui-ci ayant malgré tout eu lieu, voté contre ce transfert.

Dans l'hypothèse où cette délibération communautaire contestée serait validée par la Préfecture, il est proposé la position suivante:

Dans le cadre de la loi Alur, adoptée en Mars 2014, le dispositif prévoit le transfert du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes membres à l'intercommunalité.

Le transfert de compétence, prévu par l'article 136, vise la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale.

Les documents d'urbanisme tenant lieu de PLU sont les documents dont les règles s'appliquent en lieu et place du PLU : il s'agit des Plans d'Occupation des Sols (POS), des Plans d'Aménagement de Zone (PAZ) et des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

Lors du Conseil Communautaire en date du 15 septembre 2016, la CCST a décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU des communes membres à la Communauté de Communes de la Save au Touch.

Puis par la délibération contestée du 28 juin 2018, le Conseil Communautaire a décidé à la majorité d'approuver la prise de compétence PLU par l'intercommunalité.

La loi précise que la compétence est transférée à l'intercommunalité sauf si au moins un quart des communes membres représentant au moins 20 % de la population s'y oppose.

La délibération précise que les assemblées délibérantes des communes membres sont invitées à délibérer sur ce transfert.

Considérant que la mise en œuvre d'un PLU intercommunal, dont le pilotage et l'approbation appartiendraient désormais à la

CCST, ne peut se faire que dans un climat de confiance et surtout de prise en considération des souhaits émanant de la commune impactée par les changements apportés aux documents d'urbanisme.

Considérant que ces conditions ne sont pas réunies, dans la mesure où le positionnement de la commune de La Salvétat Saint-Gilles, défavorable à la modification de son propre PLU pour la voirie nouvelle RD924, par délibération du 20 février 2018, a donné lieu à l'adoption d'une motion hostile, adoptée par la majorité des conseillers communautaires, exigeant que notre Commune change de position.

Pour ces raisons et pour les mêmes motifs que ceux exposés lors de la délibération du 19 janvier 2017, M. le Maire propose au Conseil Municipal de s'opposer au transfert de la compétence PLU de la Commune à la CCST.

POUR 20, CONTRE 6 (Mmes FALIERES - PETIT et MM. DAUVEL - CHAGNIOT - DIOUF - CESSÉS), ABSTENTION 0



DU 19 JUIN 2018



1. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

17-2018 du 26 avril 2018 :

Emprunt avec la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées – Investissement 2018

L'objet du prêt est de financer les investissements pour l'année 2018.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

MONTANT	500 000,00 €
TAUX FIXE	1.83 %
DURÉE	20 ans
PÉRIODICITÉ	Annuelle
TYPE D'AMORTISSEMENT	Constant
FRAIS DE DOSSIER	0.10 %

2. TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2019



M. le Maire expose :

En application des dispositions du code de procédure pénale, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort des 18 jurés d'assises à partir des listes électorales pour l'année 2019.

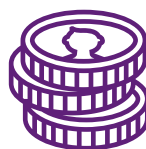
La ville de La Salvetat Saint-Gilles devra adresser la liste des noms tirés avant le 15 juillet 2018 au service des assises à la Cour d'appel de Toulouse.

Procédé : Le 1er tirage donnera le numéro de la page de la liste générale des électeurs puis un 2nd tirage donnera la ligne et par conséquent, le nom du juré.

Seules les **personnes âgées de plus de 23 ans** peuvent être jurés (les électeurs nés à compter du 1er janvier 1996 devront donc être écartés).

La liste des personnes tirées au sort en tant que possible jurés d'assises pour l'année 2019 est consultable en mairie !

3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PÉTANQUE CLUB LA SALVETAT SAINT-GILLES



M. le Maire expose :

Suite à des frais exceptionnels qui ne permettent pas d'être à l'équilibre comptable, l'association Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles sollicite la Mairie pour une subvention exceptionnelle.

En effet, l'association va participer à des qualifications au championnat de France qui occasionneront des dépenses supplémentaires.

M. le Maire propose d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €.

Il demande au conseil municipal d'approuver le montant de cette subvention exceptionnelle.

Voté à l'unanimité.



Nouveaux citoyens à La Salvetat Saint-Gilles

Jeudi 4 octobre 2018, Madame Sabine Opillart, sous-préfète chargée de mission auprès de Préfet de la Haute-Garonne, accueillait dans les salons de la Préfecture quelques Salvetains.

C'est Monsieur et Madame Lewis, accompagnés par Mme Labat et M. Bergougniou, adjoints au Maire, qui étaient invités pour une cérémonie d'accueil suite à l'obtention de leur titre de naturalisation. Ils sont désormais tous deux des citoyens français. Nous les félicitons.

Cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français du 04/10/2018



Nouveaux Salvetains 2018

Comme chaque année, début Octobre, les nouveaux Salvetains ont pu rencontrer les élus.



Après la présentation de Monsieur le Maire, les participants ont pu s'entretenir avec les divers élus présents. Le maire a répondu aux questions posées, et en particulier celles concernant les transports et le haut débit internet. Un échange convivial s'en est suivi autour d'un apéritif. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations diffusées ce jour-là sur le site internet de la Commune. L'inscription à la newsletter ou encore la consultation de la page Facebook vous permettront de rester informés sur les actualités.

A retrouver en mairie : Le guide pratique, le nouveau plan de la ville, le guide des associations, et les 2 derniers bulletins municipaux « Vivre à La Salvetat » ainsi que d'autres documents.



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants - 13.10.2018

Adoptez un arbre... avec le Conseil Municipal des Jeunes

Cette année, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, La Salvetat Saint-Gilles poursuit son programme de plantation du domaine public. Les végétaux d'essences locales seront plantés sur plusieurs sites. 400 arbres seront plantés en décembre 2018. Les plantations auront lieu **Dimanche 9 Décembre à 9h00 au Collège** et **Mercredi 12 Décembre à la coulée verte**.

En parrainant un arbre, vous êtes chargé de le planter et bénéficiez des conseils de l'association Arbres et Paysages d'Autun. Les plants sont entièrement financés par la région Occitanie et la Commune.

1000 arbres à parrainer

Le Conseil Municipal des Jeunes souhaite proposer aux enfants et aux adultes de parrainer et planter un millier d'arbres. L'objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous. L'association Arbres et Paysages d'Autun apporte expertise et formation tout au long de l'opération.

L'arbre et la haie champêtre pour favoriser la biodiversité

L'arbre de pays et la haie champêtre sont multifonctionnels ! Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, ils sont la réponse à de nombreux enjeux écologiques dans les communes. En faisant le choix de planter ces arbres

et arbustes locaux dans des endroits judicieux, chacun peut agir pour préserver l'environnement.

Le programme plant'arbre

Depuis plus de 20 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autun mène des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Grâce au programme de Plant'arbre soutenu par le Conseil Régional Occitanie, elle propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets et d'alignements. L'association accompagne les collectivités mais également les particuliers, les entreprises,...

Les techniciens vous aident à choisir les plants adaptés à vos sols, fournissent les jeunes plants, organisent la mise à disposition de paillage issus de déchets verts broyés et assurent un suivi durant 2 ans après la plantation.





C'est quoi ça ?



À l'occasion de vos déplacements sur la Commune vous avez peut être aperçu d'étranges structures en bois. Vous vous demandez très certainement de quoi il s'agit et à quoi cela sert-il...

C'est la Club SAM qui serait le mieux en mesure de vous répondre... en effet, cette association Salvétaine dont l'acronyme signifie Salvétat Auto Maquette est l'association réalisatrice de ces drôles d'objets... destinés à développer l'accès à la lecture pour tous.

« Petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture (*) ».

Convaincue que chacun devrait pouvoir bénéficier de la culture, la municipalité œuvre pour en démocratiser l'accès et la rendre accessible à tous.

Dans ce but nous avons donc fait appel à l'association SAM pour la réalisation de ces chefs d'œuvre, construits avec des matériaux recyclés. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation à ce projet et de leur implication habituelle sur la vie de la Commune.

(*) www.boite-a-lire.com



Marché de Noël

L'espace Boris Vian, spécialement décoré pour l'occasion, a ouvert ses portes le 24 Novembre de 10h à 20h pour notre Marché de Noël.

Cette année encore, à l'approche des périodes de fêtes, les artisans et les créateurs étaient au rendez-vous pour vous présenter leur travail.

Les nombreux visiteurs ont trouvé des propositions de cadeaux originaux, curieux, gourmands... pour tous les budgets. L'ambiance festive, assurée par l'équipe du « Jazz Band », a transporté grands et petits dans la magie des chants de Noël. L'association « Atout Cœur » était fidèle au poste pour assurer la restauration.



Les déjeuners du 3^e âge

En 2019, les aînés pourront participer à un repas de « groupe ».

Ces repas se déroulent à la restauration scolaire tous les mercredis hors vacances scolaires.

Cette opportunité est accessible à partir de 60 ans.

Attention : seules 26 places sont disponibles.

Inscrivez vous auprès du Centre Communal Action Sociale (CCAS) à l'adresse mail ccas@lasalvetat31.com ou directement par téléphone au 05 62 13 24 08



Journées Européennes du Patrimoine

Vif succès pour la fête du patrimoine !

Les 15 & 16 septembre 2018, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le parc du château était ouvert à toutes les personnes de La Salvetat Saint-Gilles qui souhaitaient visiter, discuter, proposer et apprendre.

Les Salvétains (et les habitants des communes environnantes) ne s'y sont pas trompés puisque, sur les 2 jours, de très nombreux visiteurs sont venus dans le parc du château assister à cette fête médiévale. Ils ont pu discuter du devenir du château, du futur centre-ville, assister à diverses exhibitions et aussi proposer leur participation à « Arbres et Paysages d'Autan ».

Le château et son parc ont servi de théâtre aux joutes équestres et autres animations proposées par « les chevaliers et gentes dames d'Occitanie ».

Samedi soir, plus de 200 convives ont partagé un moment de rire et de convivialité. A la nuit tombée, ils ont pu participer à la réunion-débat sur les templiers proposée « les chevaliers et gentes dames d'Occitanie ».

Le dimanche, la troupe locale « les Bécuts de Gascogne » s'est adonnée à l'art du béhourd (combat médiéval en armure) sous les yeux inquiets et étonnés des grands et des petits.



Les journées du patrimoine, le second week-end de septembre

Au cours de ce week-end, les Salvétains ont également eu l'opportunité de poser toutes leurs questions sur le devenir du château auprès du stand « la Mairie à votre écoute ».

Chacun a pu ainsi découvrir ou re-découvrir le patrimoine de notre Commune et repartir avec des souvenirs plein la tête... Vivement les prochaines Journées Européennes du Patrimoine !

La Salvetat en Scène, belle réussite pour la clôture

Le 13 octobre 2018 s'est tenu le dernier volet de La Salvetat en Scène avec la soirée « Les K-barrées », un duo de chanteuses / comédiennes.

Ce spectacle a rassemblé un grand nombre de Salvétains qui ont apprécié le mélange d'humour, chansons et comédie proposé par ce duo déjanté qui est influencé par les années 50, le swing et surtout le Manouche et bien sûr leur vie de femmes et tous leurs petits tracas.

Ce dernier évènement a encore montré l'intérêt du public à cette nouvelle proposition culturelle de la municipalité qui s'inscrit désormais comme un rendez-vous incontournable.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le 6 avril 2019, pour une nouvelle programmation de La Salvetat en Scène.





11 novembre : centenaire de l'armistice



Ce 11 Novembre 2018 nous avons fêté le centenaire de l'armistice (et non la fin de la guerre qui a eu lieu officiellement le 28 Juin 1919 avec le traité de Versailles), de la fin de la boucherie de 1914-1918. Ce centenaire est un anniversaire spécial surtout que, quand il s'agit de celui de l'armistice de la « Grande Guerre », il s'agit d'un événement majeur. Cela avait déjà été le cas en novembre 1968, pour le cinquantenaire de la fin du conflit. À l'époque, il y avait encore beaucoup de survivants et plus encore d'enfants de survivants et de disparus. Cinquante ans plus tard, il n'y plus de combattants survivants. La mémoire a laissé

pleinement la place à l'histoire. Les zones d'ombre de la guerre, comme les mutineries, ont désormais leur place dans le récit officiel.

Au début, cette guerre n'a impliqué que les puissances européennes, mais ensuite, elle s'est étendue à tous les autres continents : l'Afrique, l'Amérique dans son ensemble, l'extrême Orient et l'Orient.

Il ne faut surtout pas oublier que beaucoup de soldats sont tombés aux confins de l'Europe, dans les Balkans en particulier dans les Dardanelles et à Salonique.

Cette « grande guerre » a entraîné la mort de 10 millions de personnes, et a fait, environ, 8 millions d'invalides de part et d'autre. Des millions d'animaux payèrent aussi un lourd tribut à cette guerre !



L'engagement des femmes pendant la Grande Guerre

Si les hommes ont été les héros du front, les femmes ont été les héroïnes de l'arrière. Dans tous les pays, elles furent un indispensable soutien à l'effort de guerre. Les femmes, remplacèrent les hommes dans tous leurs travaux, et dans toutes les classes de la société, et durent pallier au manque des hommes partis au front. Que ce soit non loin des tranchées où elles ont soigné les blessés dans les hôpitaux militaires, à la campagne où elles ont assuré la gestion des fermes et des cultures, à l'usine où elles ont assemblé les munitions, ou encore à la ville où elles ont conduit les tramways et tenu les commerces.

Cependant, au lendemain de la guerre, le système patriarcal d'avant-guerre se re-

met en place, et les femmes sont priées (sans reconnaissance) de se remettre à faire des enfants, pour compenser les nombreuses pertes humaines au front. Cent ans après, la contribution des femmes à l'effort de guerre est désormais un sujet largement abordé par les chercheurs, mais aussi par la dynamique culturelle territoriale dans son ensemble, que ce soit à travers le théâtre, le cinéma ou les expositions.

N'oublions pas tous les combattants français en provenance des colonies (Maghreb, Afrique Centrale, etc.). C'est grâce à eux que la route de Paris n'a pas été ouverte en 1918. 20% d'entre eux ne sont pas rentrés dans leur pays.

N'oublions pas !

Ne laissons pas cela se reproduire !

Pour plus d'informations voir :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_impliqu%C3%A9s_dans_la_Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale

https://fr.wikipedia.org/wiki/Première_Guerre_mondiale



Cérémonie du 11 novembre 2018

Sur le parvis devant la Mairie, plusieurs centaines de Salvétains ont participé à la cérémonie centenaire du 11.11.18.

La cérémonie a commencé par les cloches à 11h, le dépôt des gerbes des associations de souvenir et de la Mairie suivi par le chant des enfants des écoles et la troupe de bandas de Plaisance du Touch.



Enfin un grand nombre de Salvétains se sont retrouvés dans le hall de Boris Vian, autour d'un apéritif convivial afin de voir l'exposition des photos de l'époque proposée par la Municipalité et l'ANACR. En fin d'après-midi, l'orchestre municipal de Blagnac nous a proposé, devant une centaine de personnes, un concert de haute qualité.



Bonne ambiance à la fête locale

Le dernier week-end d'août, la fête locale a rassemblé durant trois jours les Salvétains autour d'animations diverses et variées.

Accueillis dès le vendredi avec les traditionnelles attractions foraines, nous avons pu partager un repas champêtre proposé par notre Comité des Festivités accompagné du réputé Orchestre Jacques Demeurs.



Le lendemain nous avons profité, comme chaque année, nombreux, d'un magnifique feu d'artifice et d'un concert proposé par le groupe Elixir qui a dynamisé cette soirée.

Pour finir, le dimanche a été dédié aux jeunes avec le mix de DJ LOU STRUMMER.

En conclusion, encore une très belle fête locale qui nous a permis d'échanger et de profiter de nombreux moments conviviaux avec également des matchs amicaux de rugby proposés par notre club local, merci le RCSP.

Un important programme de travaux à l'école Condorcet

Profitant des vacances scolaires, la Municipalité effectue des travaux de rénovation à l'école primaire Condorcet et au CLAE de l'école Marie-Curie.

En 2017, le groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles a connu d'importants travaux :

- L'extension du groupe scolaire avec un bâtiment comprenant six salles de classes, deux salles d'activités, des sanitaires et un préau couvert,
- le changement du mobilier du restaurant scolaire.

Cette année, c'est au tour du groupe scolaire du Château d'Eau de subir de grands travaux afin d'améliorer l'accueil et le cadre de vie scolaire :

- La réfection de la verrière avec le changement du vitrage simple en double vitrage,
- la mise aux normes de l'électricité et de l'alarme incendie,
- la peinture d'une partie de l'école Condorcet,
- le changement au CLAE d'un vitrage fixe en porte ainsi que le cheminement associé.

À l'occasion de ce nouvel aménagement, l'accès au CLAE de l'école Marie Curie ne se fera plus par le portail de l'école mais par le nouveau portail donnant directement sur le parking.



Toujours dans le but d'améliorer le cadre de vie scolaire, la Municipalité a profité de cette occasion pour effectuer de nombreux petits travaux :

- Le changement du volet roulant de la salle des professeurs,
- La vérification et la réparation de plusieurs portes et fenêtres,
- La réparation ou le remplacement du carrelage abîmé ou manquant,
- Le remplacement des toilettes des filles où les chasses d'eau étaient obsolètes par un équipement aux normes.

Le résultat est très satisfaisant, un accès simplifié au CLAE de l'école Marie Curie et une peau neuve pour le hall, quelques salles de classes et ateliers et une température agréable dans le hall d'accueil à l'école Condorcet.

La période estivale n'est pas synonyme de vacances pour tous, UN GRAND MERCI au service technique, qui a assuré la coordination et le suivi des travaux pendant les deux mois d'été.



Projet de développement des pistes cyclables

Le Réseau Express Vélo (REVe) est un réseau cyclable, double sens, protégé, qui permet de relier en priorité les grands bassins d'emploi.

L'objectif est de permettre aux cyclistes de rejoindre leur lieu de travail en toute sécurité et de proposer une alternative à la voiture.

Le Département propose de financer sur les trois communes, Fonsorbes, Plaisance et La Salvétat Saint-Gilles, deux fois dix kilomètres de pistes cyclables.

Les représentants du bureau d'étude Arcadis, lors d'une réunion avec les élus, dans les locaux de la CCST, ont informé de la volonté du Conseil Départemental de financer une partie du réseau cyclable REVe. Les élus de la majorité de La Salvétat Saint-Gilles ont donc, naturellement, demandé au président du Conseil Dépar-

temental de relier la Commune, par une piste cyclable REVe, à la ville de Colomiers via la route départementale RD82 et ensuite jusqu'à Toulouse.

Les élus de La Salvétat Saint-Gilles ont étudié l'extension du réseau cyclable secondaire sur la Commune pour accompagner le réseau REVe et compléter le maillage afin de mieux desservir les écoles, le collège et les commerces de proximité.

Ces études très ambitieuses vont dans le sens des projets qui tiennent au cœur de la majorité municipale et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous informer de l'avancement de ce dossier.



RECENSEMENT

de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



& votre commune



La plantation et la taille des végétaux

Distances de plantation (code civil Art. 671)

Les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

Si ces règles ne sont pas respectées, vous pouvez exiger que votre voisin arrache, étête ou déplace ses plantations. Sauf si cette situation dure depuis plus de trente ans (prescription trentenaire). Précisons que c'est au propriétaire des arbres de décider s'il préfère les arracher ou les réduire en hauteur.

Précisons aussi qu'en principe, vous ne pouvez pas protester contre la chute des feuilles de l'arbre de votre voisin s'il est planté à la distance réglementaire.

Il y a prescription dans les deux cas suivants :

• Destination du père de famille (Code civil art. 672)

Lorsqu'un propriétaire divise sa propriété en plusieurs lots qu'il donne ou vend séparément, les donataires ou acquéreurs doivent, s'ils n'ont pas fait d'objection lors du transfert de propriété, supporter la présence des arbres se trouvant à une distance de la limite séparative inférieure à la limite d'usage légal.

• Prescription trentenaire (code civil art. 672 et 690)

Lorsqu'un arbre implanté en deçà de la distance légale ou d'usage a atteint la hauteur de 2m depuis plus de trente ans, le propriétaire riverain ne peut plus demander l'étêtage ou l'arrachage de l'arbre.

Par contre, lorsque ces arbres ont été abattus ou arrachés, ils ne peuvent être remplacés qu'en suivant les prescriptions légales.

Récolte des fruits (code civil Art. 673)

Le voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits portés par les branches surplombant sa propriété. Il ne peut s'approprier les fruits que s'ils sont tombés naturellement sur son terrain.

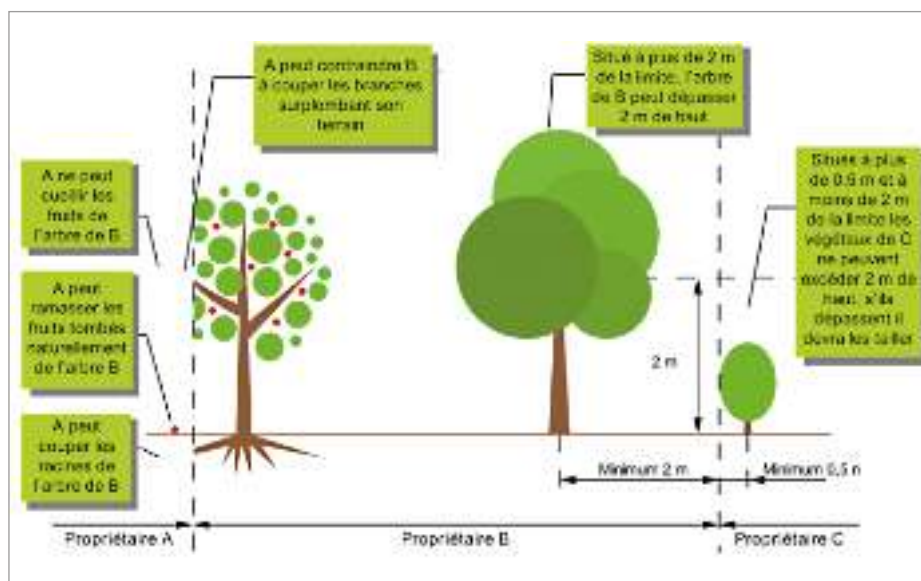
Branches surplombant la propriété voisine

Lorsque les branches surplombent le fonds du voisin, celui-ci peut obliger leur propriétaire à les couper ou à les faire couper. Il ne peut pas les couper lui-même. Ce droit est imprescriptible (pas de prescription trentenaire).

Précisons que c'est aux habitants de s'assurer que l'espace public bordant leur habitation n'est obstrué en aucun cas par la végétation, dans le souci de conserver les espaces publics (les trottoirs notamment) propres et sécurisés, aussi bien pour les piétons et les cyclistes que pour les automobilistes mais aussi pour éviter des problèmes de voisinage ou des problèmes d'écoulement des eaux pluviales par exemple (avaloir bouché, inondation).

Racines avançant chez le voisin (code civil Art. 673)

Lorsque les racines colonisent le terrain du voisin, celui-ci a le droit de les couper lui-même, à la limite de la ligne séparative



Le graphique ci-dessus illustre les règles commentées.



Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS

Stade municipal

Le blason de la ville a été apposé sur le mur d'enceinte du stade. Cette œuvre a été réalisée par un artiste Salvétain, M. Cadet, professeur d'art plastique au Centre d'Animation Jeunesse.



Toilettes publiques

Dans le dernier numéro du magazine nous vous annonçons le projet de réalisation de sanitaire autonome au cimetière des Capitouls. Celui-ci est désormais opérationnel.



Gymnase municipal

Le gymnase communal a été l'objet d'une remise en état. L'ensemble des utilisateurs bénéficient désormais d'un éclairage optimum. (Technologie LED)



Remise en état de l'église

L'électricité a été réhabilitée et le système sécurité incendie mis aux normes. Par la même occasion, le système de chauffage a été modernisé et l'église bénéficie désormais d'un lustre chauffant.

TRAVAUX À VENIR

Radars pédagogiques

Toujours dans le but de maximiser la sécurité sur la commune, deux radars pédagogiques ont été installés sur les avenues du Grand Bois et du Château d'eau.

Stade municipal

Dans les prochains jours, la 1^{ère} phase du cheminement d'accès du club house et des vestiaires sera réalisée.

Club house de tennis

Afin d'améliorer l'accessibilité de ce bâtiment, l'éclairage du piétonnier sera prochainement réalisé.

Château

La couverture du pavillon ouest sera mise en place dans les mois à venir.

Station d'épuration

Réaménagement du local de commande de l'ancienne station d'épuration.

Réseau de transfert (pour amener jusqu'à La Salvétat Saint-Gilles les eaux usées en provenance de Fonsorbes et Fontenilles) : le chantier a démarré sur les communes concernées de Fonsorbes et Fontenilles. Prochainement Réseau 31 interviendra sur La Salvétat Saint-Gilles, le long de l'Aussonnelle.

Eau potable

Des travaux à l'intersection de l'avenue des Capitouls et la rue du Taure se tiendront pour réaliser le maillage du réseau d'eau potable et le sécuriser.

TRAVAUX EN COURS

Au niveau du Château Raymond IV, les travaux sur la charpente du 17^e siècle sont toujours en cours. Après une opération de dépose soignée, certaines pièces sont en cours de reproduction à l'identique ou d'assemblage mais beaucoup pourront être réemployées.





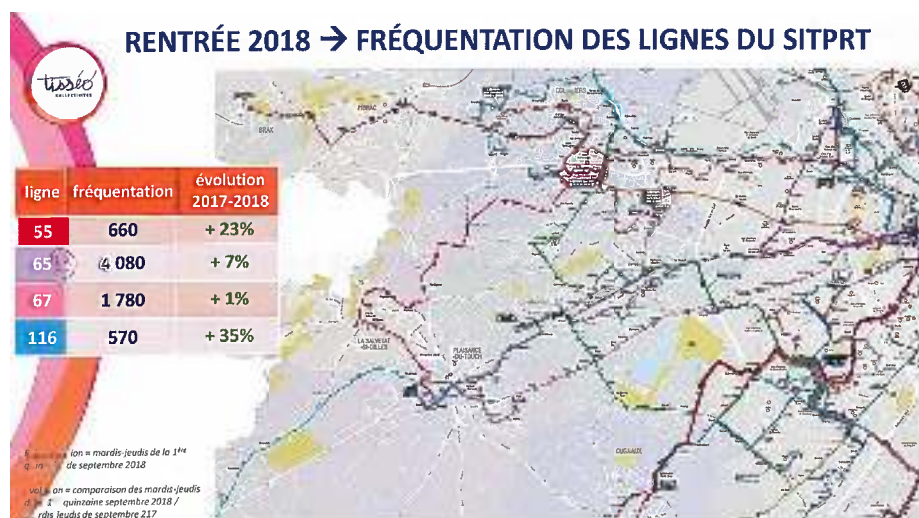
Si nous parlions transport...

Petit historique

Quel administré n'a pas été confronté à la problématique de rejoindre Colomiers et Toulouse sans passer un temps considérable dans les embouteillages récurrents sur le périphérique de Toulouse ?

Aujourd'hui la seule ligne du réseau Tisseo est la 55. Lors de la mise en place de cette ligne cette dernière allait jusqu'au stade municipal. Les promoteurs et l'équipe municipale de l'époque, pour mieux vendre le projet immobilier de l'Apouticayre, promettaient dans leurs dépliantes une extension jusqu'à ce nouveau quartier. Comme tout le monde le sait les promesses n'engagent que ceux qui les font...

Au final, au 1^{er} semestre 2012, lors de l'ouverture du quartier de l'Apouticayre, aucune extension et les arrêts sont restés inchangés, ceci sans aucune réaction de la Municipalité en place. Mieux, oubliées les promesses de navette soit disant trop chère. L'équipe municipale arrivée en 2014 à la tête de la gestion de la Commune se mettait au travail pour mettre en place une navette gratuite afin d'assurer un rabattement vers le centre ville pour accéder au réseau TISSEO. En 2014, l'une des principales raisons de la non desserte des Hauts de Saint-Gilles était le manque de rentabilité de la ligne 55. Vous trouverez



dans le tableau ci-joint (origine TISSEO Collectivités) le taux de fréquentation pour la rentrée 2018 des lignes du SITPRT (Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine). La ligne 55 avec une augmentation de +23% (2^e taux d'augmentation le plus élevé des lignes TISSEO → SITPRT. Pourquoi une telle augmentation de de fréquentation ? Tout simplement, cela est dû à la navette municipale gratuite mise en place sur la commune de La Salvétat (rendons à César ce qui appartient à César). Vous pourrez constater

sur le tableau fourni par le prestataire de notre navette, arrêt par arrêt, l'évolution constante du nombre de Salvétains utilisant cette dernière (520 cartes d'abonnés ce jour). Pour les détracteurs de cette navette gratuite qui pensent que cela coûte cher et qu'elle tourne à vide, nous sommes désolés mais les chiffres parlent d'eux-mêmes et aujourd'hui TISSEO peut se poser les vraies questions : pourquoi avoir amputé une partie de cette ligne et reconnaître le pourquoi de l'augmentation d'une telle fréquentation.

RECAPITULATIF MENSUEL 2018											
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCTOBRE	TOTAL
I - MAIRIE	88	62	11	112	0	69	67	66	210	213	685
A - STADE	15	10	8	8	7	12	6	4	36	43	106
B - OLIVIERS	147	136	194	120	120	155	64	41	160	155	1137
C - STEINBECK/FAULKNER	161	146	162	112	119	111	31	62	290	293	1194
D - CLEMENT ADER	10	14	17	33	23	40	18	20	48	49	223
E - GARDON/CORREZE	19	7	20	12	10	16	6	7	12	25	109
F - SALAT	10	3	4	2	4	11	7	6	5	16	52
G - HAUTS DE ST GILLES	2	0	1	4	3	6	1	1	18	17	36
H - GOUTILLE	8	12	22	12	14	17	9	8	14	9	116
I - MAIRIE	89	112	166	96	123	59	5	21	27	83	698
J - ARBIZON	23	21	29	24	4	7	4	1	7	5	120
K - ROITELETS	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1
L - HOSPITALIERS	2	0	2	11	5	5	3	0	3	6	31
M - CHÂTEAU D'EAU	1	1	1	1	5	4	3	1	4	1	21
N - COQUELICOTS	25	37	77	43	54	51	18	1	43	30	349
O - ITALIENS	1	0	0	0	0	1	4	0	3	3	9
P - SIMONE DE BEAUVOIR	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Q - CAPITOUIS	0	0	1	3	2	2	0	0	0	3	8
I - MAIRIE	0	0	0	0	59	72	20	15	60	113	226
TOTAL	601	561	716	595	552	638	266	254	940	1066	5123



Club de l'amitié de La Salvetat Saint-Gilles

Depuis plusieurs décennies, le CLUB DE L'AMITIE SALVETAIN accueille des personnes âgées de plus de 55 ans souhaitant partager des moments de convivialité et de partage sympathiques. Des sorties en bus confortables permettent de découvrir en groupe les richesses des départements limitrophes, moyennant une participation de 40€ pour les adhérents, comprenant le transport, le déjeuner, souvent un guide conférencier. Une participation du club couvre la différence de coût.

Les adhérents se rassemblent le mardi de 13h30 à 16h30 pour jouer au loto ou à la belote ou autres jeux. Un goûter est offert avec boissons chaudes ou froides selon la saison.

Le CLUB organise une fois par mois un thé dansant et un concours de belote, ainsi que 3 lotos (février, novembre et décembre avec un repas), en mai il est prévu une journée fête des mères avec un repas. Chaque année est programmé un voyage de quatre à cinq jours d'un coût modeste grâce aux bénéfices des bals et à la subvention de la Mairie.

La cotisation annuelle est de 15€.

Si vous souhaitez partager votre temps libre, venez nous rencontrer, toute l'équipe vous accueillera avec plaisir.

Loisirs Education et Citoyenneté

Pour la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse

La commune de La Salvetat Saint-Gilles a accueilli le mardi 13 novembre l'ensemble des responsables jeunesse du réseau Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud). Cette journée organisée sous la forme de parcours a permis un réel échange pour la bonne organisation administrative et éducative des activités proposées en direction de la jeunesse.

L'espace Boris Vian et les locaux du Centre d'Animation Jeunesse ont accueilli près de 70 professionnels pour participer à différents ateliers.

Une partie de la matinée a donné l'occasion d'un travail avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur les évolutions réglementaires et les déclarations d'accueil de loisirs. Les modifications d'organisation liées au respect de la réglementation générale sur la protection des données personnelles ont également été abordées.

Le reste de la journée a permis de cheminer sur les chemins de l'égalité filles

garçons. Engagée dans la défense de la laïcité et la promotion des valeurs de la république, LE&C Grand Sud a souhaité accompagner les équipes de direction sur la mise en place de projets autour de la mixité de genre. Des espaces ressources autour de la vidéo, de la littérature jeunesse, de la science, du jeu et des groupes d'échanges de pratiques ont favorisé une réflexion collective sur la manière de réinvestir tous ces contenus dans les projets à destination des jeunes et ainsi, contribuer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.

Cette démarche collaborative et de réflexion a permis de sensibiliser les équipes sur les leviers permettant de favoriser la mixité dans les structures jeunesse. Elle débouchera sur la mise en place de projets dans toutes les structures jeunesse de LE&C Grand Sud dans le cadre de la semaine de la laïcité organisée par le Conseil Départemental de la Haute Garonne du 9 au 15 décembre 2018.

Repas des aînés



La date du **12 janvier 2019** est retenue cette année pour le traditionnel repas du troisième âge.

L'ambiance va être assurée par l'orchestre ELIXIR qui sait si bien nous faire tourner, danser, chanter...

Notre traiteur saura apporter dans nos assiettes de nouvelles saveurs, qui nous pensons vous plairont.

Donc à bientôt pour cette journée de fête...

Noël des enfants



Nos petits Salvétains seront attendus le **8 décembre 2018** pour redécouvrir la ferme pédagogique avec ses animaux et ses différentes animations. Ils pourront profiter de ballades à dos d'ânes, se faire maquiller, etc.

Cette année, Ratatouille sera la mascotte qui accueillera vos enfants à partir de 14h30 dans le hall de la salle Boris Vian. A 15 h les grandes portes s'ouvriront pour découvrir les nouvelles aventures avec le spectacle du « Royaume enchanté ». Bien sûr, sans oublier la visite tant attendue du Père Noël, et pour finir en beauté, s'ensuivra la traditionnelle distribution des chocolats de Noël. Cette belle journée est organisée et offerte par l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie.

A très bientôt pour ces nouvelles aventures...



Un nouvel élan pour le Handball Club de La Salvetat



Le nouveau bureau en place pour cette saison, maintenant bien lancée, a de grandes ambitions sportives pour les prochaines années. En effet, le projet sportif qu'il souhaite soutenir, démarre avec un effectif très riche, sur les sections de jeunes joueurs motivés à briller dans leurs championnats respectifs.

Les familles de l'ensemble des licenciés ne seront pas déçues des événements sportifs et festifs qui leurs seront proposés.

La volonté des dirigeants est de mettre le club en valeur au travers des différentes compétitions et manifestations organisées tout au long de la saison, mais aussi par une communication très large, accompagnée par un partenariat « gagnant gagnant » avec les commerçants de la communauté des communes.

Le club entrant dans sa quinzième année, les occasions de réunir l'ensemble des licenciés et leurs familles ne manqueront pas, à commencer par le 15 décembre où sera organisée une soirée de convivialité à la salle Boris Vian.

La saison se clôturera aussi par une journée de festivités, consacrée à l'anniversaire du club, où anciens et futurs champions pourront échanger sur les valeurs du sport et le bel avenir du club.

Quelques changements au Centre Animation Jeunesse

En fin d'année scolaire, Magdelyne et Fabien respectivement directrice adjointe et directeur de CAJ de La Salvetat Saint Gilles ont souhaité aller vers de nouveaux horizons professionnels. Nous les remercions pour leur engagement et leur souhaitons la meilleure réussite dans leurs projets. Afin d'assurer la continuité de l'action portée par le Centre d'Animation Jeunes, l'équipe a été remaniée à la rentrée.

Laurianne Coussieu, titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sport), a exprimé le souhait de poursuivre la mission de directrice adjointe qu'elle avait déjà assurée. Certains jeunes et familles gardent d'elle un très bon souvenir et elle revient encore plus motivée.

Le CAJ est dirigé depuis quelques jours par Clément Burbaud. Titulaire d'un Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, Clément a la particularité d'avoir aussi acquis de l'expérience dans l'animation enfance-jeunesse. C'est d'ailleurs dans ce domaine professionnel qu'il a choisi d'évoluer. Ainsi, après différentes expériences d'éducateur à Bordeaux et en Afrique et après des expériences d'animation et de direction en Charente, Clément a rejoint le réseau Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud et sa candidature a retenu l'intérêt de la Mairie de La Salvetat Saint-Gilles.

Saluons aussi l'engagement de Lucie Marigo, animatrice jeunesse au CAJ, qui, pendant le mois de septembre a su maintenir le fonctionnement du CAJ pour les jeunes,

avec le soutien des services de LE&C GS et les renforts de Caroline Garcia et Jérémy Tinot. Lucie poursuit son engagement auprès des jeunes Salvétains tout en terminant sa formation BPJEPS.

Ainsi, le CAJ est maintenant prêt à écrire une nouvelle page de son histoire !

Rappelons que le CAJ continue d'animer les temps méridiens au collège Galilée (ALAC) les mardis, jeudis et vendredis.

Le CAJ est aussi ouvert pour accueillir les jeunes et leur proposer des activités en semaine scolaire les mercredis et samedis de 14h à 19h et les mardis, jeudis de 16h00 à 19h00 et les vendredis jusqu'à 20h.

Enfin, il propose, à chaque période de vacances différents projets d'animations (stages, chantiers, séjours, soirées, etc.)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur la page Facebook « CAJ Salvetat », ou directement au CAJ situé sur la Place Jean Ferrat.

Dans les prochaines semaines, le CAJ souhaite s'investir sur un projet autour des différentes cultures urbaines. Si vous êtes intéressés ou tout simplement curieux, n'hésitez pas à franchir notre porte. On répondra à toutes vos questions.

L'équipe du CAJ propose un temps, les mercredis de 17h à 19h, pour faire connaissance et échanger sur les futurs projets avec les familles et les partenaires qui le souhaitent.





Récital de chant



Récital de chant en l'église de La Salvétat Saint-Gilles : le **samedi 15 décembre à 20h30** la BELUGA SALVETANA accueille la **chorale occitane de Léguevin**. Elle invite tous les salvétaines et salvétains (et

autres) à assister à un récital de chants du grand sud d'une exceptionnelle variété et qualité (chants gascons, languedociens, provençaux, français et basques). Venez nombreux, l'entrée est libre et gratuite.

Le Cyclo Salvétain dans l'Hérault

A l'occasion de sa traditionnelle sortie familiale, le Cyclo Salvétain proposait à ses adhérents un séjour de quatre jours dans l'Hérault du 14 au 17 septembre dernier.

Le village de vacances Thalassa de Meze au bord du bassin de Thau accueillait les 29 participants, 18 cyclos et 11 accompagnants le vendredi en fin de matinée.

Durant ces quatre jours, les cyclos ont parcouru un total de 330 kilomètres à travers le pays héraultais et ses vignobles sous un soleil radieux. Les différents circuits nous ont permis de découvrir des sites touristiques tels que l'Abbaye Sainte-Marie de Valmagne, le pont du Diable, Saint Guilhem le Désert, Pézénas, le bassin de Thau, Sète et son mont Saint Clair.

Comme d'habitude bonne humeur et convivialité étaient au rendez vous tout au long de ce séjour.



Un grand merci à notre ancien président, Jean Pettiti organisateur de cet agréable séjour.

Trois autres séjours auront lieu également l'année prochaine ; ils seront présentés aux adhérents lors de la soirée crêpes, soirée de présentation de la saison 2019 le samedi 19 janvier.

Contact : jeanpierremaurette@free.fr



Permis de pêche

Près de chez vous, où acheter votre permis de pêche 2018 et mi-décembre celui de 2019 :

LA SALVÉTAT SAINT-GILLES
à Intermarché, 22 Avenue des Capitouls
31880 La Salvétat Saint-Gilles

A l'accueil tous les jours :

Paiement en espèces ou par chèque sur présentation de votre carte d'identité.

Pour toute information complémentaire :
M. Bélaval Robert

Président Association de pêche de Plaisance Fonsorbes Colomiers

Courriel : belaval.robert@free.fr

Site web : <http://peche31.aappma.pfc.free.fr>

Atelier Pêche Nature (Ecole de pêche)

Ouvert aux enfants à partir de 7 ans, les séances se déroulent les mercredis après-midis, à Fonsorbes au lac de Bidot, ou à Plaisance du Touch au lac F. Soula, de 13h45 à 16h30, départ des enfants entre 16h45 et 17h15.

Les inscriptions par séance sont de 10€ ou à l'année de 180€. Tout le matériel est fourni par l'atelier.

Trois techniques de pêche aux poissons blancs sont enseignées, la pêche au coup à la Franglaise et au Feeder, ainsi que la pêche du carnassier au leurre.

Contact au 06 74 80 68 47



F.N.A.C.A.



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE MAROC ET TUNISIE

LE COMITE DE LA SALVETAT ST GILLES

ORGANISE

Le Réveillon de la St Sylvestre

ANNEE 2018

A 20h 00

Salle Boris VIAN

Parking surveillé

PRIX DES ENTREES :

80,00 €

Limité à 400 places

Nouveau
Traiteur

Réservation ouverte

Du 27 novembre au 15 décembre

Tous les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00

Les samedis de 10h à 12h

Hall d'entrée Boris VIAN

Tél : 05.34.51.85.05 / 05.61.86.32.05

05.67.11.11.83

LE PICOTIN GOURMAND

Apéritif
Bordeaux moelleux
Gaillac Rouge
Muscadet

Champagne

Café

Soirée animée par
L'Orchestre

« PARIS GUINGUETTES »

C
O
T
I
L
L
O
N
S

Assiette gourmande

Terrine de foie gras FR avec sa gelée de Jurançon cernée de
jambon de magret, petit feuilleté chaud

Barque du pêcheur

Saint Jacques sauce Tariquet

Trou Gascon

Glace pommes vertes et Armagnac

Fondant de Pintadeau

Farcis aux marrons sauce morilles gratin de légumes emmenthal

Plateau de 3 fromages

Roquefort, Cabécou, Bethmale, cerises noires

Gâteau du nouvel an



Une soirée à ne pas manquer...

La troupe « Aéronotes » est ravie de vous présenter le concert « Back To Motown » au profit de l'association La Fée Bleue.

26 artistes et musiciens sur scène, prêts à vous faire redécouvrir les titres emblématiques de la Saoul et du Rhythm & Blues.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée de détente et de convivialité en musique et en chansons : concert « Back to Motown » par la troupe « Aéronotes ».

Samedi 26 janvier 2019 - 20h30 précises, Espace Boris Vian - Tarif : 8 € - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (Ouverture billetterie à 19h30 - buvette et snacking sur place).

Contact : 06 44 01 34 66

associationlafeebleue@gmail.com

Facebook : « Association La Fée Bleue »



L'Ouest Toulousain Basket

La saison de l'Ouest Toulousain Basket fait sa 1ère pause, vacances scolaires obligent. Après avoir été contrainte d'augmenter le prix des licences, l'équipe d'Alain Gizard, Président, craignait une désertion en terme de licenciés... Il n'en fut rien. 230 licenciés de moins de 11 ans, 6 équipes seniors, 2 équipes jeunes par catégorie chez les masculins, 1 par catégorie chez les filles... Sans parler des 6 équipes seniors, des équipes loisirs...

Côté terrain, ce début de saison est très prometteur. A côté des équipes mutualisées GOTB, l'Ouest Toulousain Basket a vu 3 de ses propres équipes se qualifier pour un championnat régional (U17 Masculin, U15 Masculin et U13 Féminin).

Côté seniors, les filles du coach Patrice Coumes caracolent en tête de la Pré-nationale, après avoir été promues. L'équipe réserve d'Olivier Collet étant invaincue, elle, en Pré Région.

Chez les garçons, les hommes de Bruno Haetty enchaînent les bons résultats : Co leader de R2 après leur brillante victoire à Capdenac, mais aussi demi finaliste de la Coupe des Pyrénées (17 Novembre à Montauban contre Auch, équipe en tête de sa poule en Nationale 3) et encore qualifiée



en Coupe de la Garonne, dont l'OTB est tenant du titre.

L'équipe réserve de Benoit Paillé joue, elle, le haut de tableau dans sa poule de R3.

Le club peut compter sur sa commission mini basket qui se montre très active sur l'organisation de plateaux en interne, et



sur la mise en place de stages pendant les vacances, sous l'égide des 3 salariés du club Xavier Ribo, Benoit Paillé et Achille Carlier.

La section sportive basket voit également le jour cette année. C'est le fruit de deux années de collaboration étroite entre le collège de Cantelauze, la mairie de Fonsorbes et l'OTB sur les classes à option basket.

Le travail de nos techniciens et de nos bénévoles se voit ainsi récompensé. Une quarantaine d'élèves de la 6ème à la 3ème ont intégré la section à la rentrée.

L'équipe dirigeante planche désormais sur la tenue de son grand loto, courant janvier.

A noter qu'un album Panini va voir le jour, avec des vignettes des joueurs et joueuses de l'école de basket, et des 2 équipes seniors 1.

Autant de tisons mis au feu pour que l'OTB engrange des recettes supplémentaires afin d'optimiser son offre auprès de ses licenciés...

Loisirs Rencontres Reflexions et Octobre Rose à La Salvetat Saint-Gilles

En ce début d'automne, l'association LRR s'est investie dans la cause d' OCTOBRE ROSE.

Particulièrement touché parmi ses adhérentes, il tenait beaucoup à cœur pour le bureau de participer à cet événement-écho qui a lieu chaque mois d'Octobre. Convaincre les femmes du rôle primordial du dépistage précoce et faire progresser la recherche, telle est la vocation de cette campagne d'information et de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.

Dès début juin 2018, nous avons fait appel aux tricoteuses et aux petites mains de notre association afin de confectionner carrés, pompons, glands de couleur rose. Notre initiative a été appréciée par la Mai-

rie qui nous a largement encouragés et soutenus. Début octobre, le bureau LRR a mis toute son énergie afin de réunir ces petits morceaux pour décorer deux vélos et quatorze roues.

Avec Mme Labat, conseillère municipale chargée des Associations, que nous remercions vivement, nous avons disposé nos « œuvres » dans tous les axes d'entrée du village. **L'installation s'est déroulée le mercredi 17 octobre** avec la contribution de nos adhérentes et le renfort indispensable de nos adhérents.

Un grand MERCI à nos adhérentes, adhérents, nos partenaires la Mairie et l'Association initiatrice d'Octobre Rose ainsi qu'à la Police municipale pour sa protection lors de la mise en place.



La magie de Noël par Terpsi Danse et la compagnie Crisélys

L'école de danse «Terpsi Danse» vous donne **rendez-vous le vendredi 21 décembre à 20 h 00 à la salle des fêtes Boris Vian** de La Salvetat Saint-Gilles afin de vous présenter leur spectacle de Noël. Comme à leur habitude, Elisabeth et Christophe Garcia, se sont beaucoup investis afin de vous proposer un moment magique pendant cette période de fête.

Leurs élèves vont donner le meilleur d'eux-mêmes pour vous transmettre cette passion qui les anime : la Danse. Ainsi, les chorégraphies de danse classique vont s'enchaîner afin d'illuminer cette belle soirée et enchanter petits et grands. Vous

pourrez également découvrir le nouveau ballet de la compagnie **Crisélys**, composée de danseuses issues de l'école et du Centre des arts et de la Danse de Fontenilles qui risque bel et bien de vous surprendre...

Alors, n'hésitez pas à les rejoindre pour découvrir ce merveilleux spectacle et passer une soirée magique en famille...

Prix de l'entrée : 5 € adulte / 3 € enfant

Les bénéfices du spectacle permettront d'aider à financer le projet de voyage à Londres envisagé pour la Compagnie afin de suivre des stages de danse et de s'enrichir d'échanges chorégraphiques.





Entraide Partage Travail

Forum des associations réussi

Entraide Partage Travail était présente sur le forum des associations du 8 septembre dernier à La Salvétat Saint-Gilles. De nombreuses personnes sont venues nous rendre visite sur notre stand.

Pour ceux qui n'ont pas pu nous rencontrer, n'hésitez pas à pousser la porte de notre permanence prêtée à titre gracieux par la Municipalité.

L'antenne est ouverte aux demandeurs d'emploi comme aux clients le mardi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h et se situe avenue Saint-Exupéry (Espace emploi à côté de la Poste).

Entraide Partage Travail recrute

Si vous êtes en recherche d'emploi, n'hésitez pas à pousser notre porte. L'objectif d'Entraide Partage Travail est de faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi dans le monde du travail par le biais de mises à disposition auprès de particuliers, professionnels ou de collectivités tout en leur assurant un suivi socio-professionnel. Nos champs d'intervention : ménage à domicile, entretien de locaux, jardinage, manutention...

Braderie aux jouets

L'association des parents d'élèves des écoles Marie Curie et Condorcet, MC2, avec le soutien du Centre Social, organise cette année la Braderie aux Jouets le **Dimanche 2 décembre de 10h à 17h à la Salle Boris Vian**, à La Salvétat Saint-Gilles.

Cet événement réunira près d'une cinquantaine d'exposants. Vous pourrez y trouver jouets, jeux de société, livres, déguisements, loisirs créatifs, figurines et autre jouets volumineux....

Une buvette et restauration seront à votre disposition tout au long de la journée. Venez nombreux ! A la Salle Boris Vian, Avenue du Château d'Eau.

Renseignements :

mc2salvetat@gmail.com



Les Misérabeul's

Parodie des Misérables hilarante !



Samedi 16 Février à 20h30, « les Misérabeul's » vont mettre le feu à la Salle Boris Vian à La Salvétat Saint-Gilles ! Cette pièce de théâtre déjantée (dans la tradition des cartoon Tex Avery) parodie « les Misérables » de Victor Hugo et file à 100 à l'heure ! Les artistes donnent vie à plus de 40 personnages, chantent, dansent et évoluent dans une trentaine de tableaux dont celui des barricades (toile géante peinte par l'artiste Rose-May Thépenier), qui est absolument sublime ! Une histoire revue et bien corrigée, truffée de clins d'oeil et

d'anachronismes qui font le pont entre la version du 19^e siècle et le modernisme de notre époque (speed dating, super héros, high tech, etc) ! On se laisse embarquer dès la première minute et le rire va crescendo jusqu'à l'épilogue et la sentence finale ! Courez-y, c'est 1h45 de folie et de fou rire pour notre plus grand plaisir !

Tarif adulte : 12 euros

Tarif enfant (moins de 16 ans) : 8 euros

Réservations : 06 70 75 38 60

cie.muzicall@gmail.com

Une web série liée au spectacle est en tournage. Le premier épisode vient de sortir ! Pour le voir et découvrir des extraits du spectacle, c'est ici : www.muzicall.fr

FCPE 3 chênes

Un nouveau conseil local FCPE à l'école élémentaire **Les Trois Chênes a été créé le 15 septembre 2018** par Loïc Saillard (président) et Fouzia Zouarhi (trésorière). Ce conseil local regroupe des parents d'élèves attentifs à la réussite et au bien-être des élèves, fédérés départementalement et nationalement et qui s'impliquent localement. La FCPE agit pour une école publique laïque, gratuite et de qualité pour tous les enfants.

Les contacter :

fcpe.lestroischênes.31880@gmail.com

Loïc Saillard au : 06 18 02 87 26

Fouzia Zouarhi au : 06 69 08 65 37

Atelier Relaxation Parents / Enfants

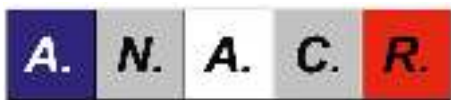
Samedi 8 décembre, le Centre Social Frédéric Chopin, vous propose un **ATELIER RELAXATION PARENTS ENFANT**, découverte de techniques de réflexologie avec Fouzia Zouarhi de l'association ABC Solidaires.

Inscriptions au Centre Social

ou au 05 34 52 70 96

1001 motard(e)s pour la paix et la non violence

A partir du 1^{er} Décembre, la Mère Noël des 1001 Motard(e)s passera en moto distribuée des bonbons dans la Commune !



Pour les 100 ans de la fin de première guerre mondiale l'ANACR souhaite remettre à l'honneur celles et ceux qui ont œuvré souvent dans l'ombre à la victoire finale.

Les réseaux de résistance en 1914 & 1918

Au cours de la Première Guerre mondiale, différents types de réseaux de résistance vont se développer, tant au sein de l'armée que de la population civile. On peut distinguer notamment la résistance passive et la résistance active.

La résistance passive

L'inertie, l'insubordination, l'insolence ont constitué les principaux ressorts de la résistance passive, surtout dans la première phase de l'occupation, avant que les difficultés matérielles et le découragement ne s'installent.

La première forme possible d'hostilité, c'est l'indifférence qu'observe la population civile envers les Allemands, notamment en refusant de saluer leurs officiers. Des condamnations à des peines de prison sont en conséquence prononcées, pour outrage, injures ou rébellion. Les gri-

maces, les moqueries, les chansons insultantes sont également sanctionnées.

L'occupant sanctionne également ceux qui refusent de répondre aux ordres de réquisitions ou ne se plient pas aux consignes de travail forcé, comme à Lens le 2 mai 1915, où beaucoup de mineurs de la cité n° 14 refusent d'obtempérer.

Les sanctions frappent aussi les directeurs d'usines qui tentent de dissimuler leurs matières premières. Le 30 avril 1915, des ouvriers de Roubaix cessent la fabri-

cation de sacs de jute destinés à protéger les tranchées allemandes. Le directeur – et également Maire de Roubaix – Eugène Motte est interné avec d'autres notables à Güstrow (Mecklembourg) pour avoir refusé d'inciter les ouvriers à reprendre le travail. C'est en effet à partir de 1915 que la prise d'otages sanctionne les actes d'opposition et aboutit à la déportation.

Progressivement, toutefois, la rudesse de l'occupation et la lassitude de la guerre entraînent le découragement et la résignation de la population.

La résistance active

La résistance active, quant à elle, est plus structurée. Elle regroupe trois activités :

- l'organisation de réseaux d'évasion de militaires alliés et de civils ;
- la diffusion d'une presse clandestine (les Allemands répriment toute possession de journaux ou de tracts lancés par les avions alliés) ;
- la collecte de renseignements au profit des alliés.

Les groupes d'aide aux soldats français cherchant à éviter la captivité se forment les premiers, dès octobre 1914. Et cela, malgré les peines encourues : peines de mort pour les hommes et peines de prison pour les femmes et les adolescents.

La détention de pigeons-voyageurs – pour faire passer des renseignements – est de même passible de condamnation à mort. Des avis, placardés par les troupes

d'occupation, avertissent la population des représailles répondant aux actes de résistance. On peut y lire les nom et prénom des personnes condamnées, le motif de leur condamnation, et la peine reçue.

Les « espions »

Pendant la Première Guerre mondiale, le terme « espion » est en général utilisé pour désigner les personnes qui s'opposent à l'occupation allemande. La France est l'un des premiers pays à s'être doté d'un service de renseignements professionnel et géré par l'État. Créé en 1871 sous l'autorité de l'armée, le Deuxième Bureau est en charge du renseignement sur les autres nations.

Les Alliés vont s'attacher à recruter, dans les régions occupées, des agents pouvant

recueillir et transmettre des informations fiables sur le dispositif allemand. C'est à Folkstone qu'est installé le Bureau interallié de renseignements, sous la conduite d'un officier britannique, le major Cecil Aylmer-Cameron. Il dispose des données fournies par les 2ièmes Bureaux français et belge. Il supervise également deux antennes hors du Royaume-Uni : l'une est à Rotterdam, dans les Pays-Bas neutres, l'autre à Montreuil-sur-Mer, à l'arrière du front.

Parmi les « espions » de 1914-1918, plusieurs vont particulièrement se distinguer par leur courage, leur audace, leur ténacité et leur sens du devoir. Il s'agit de Léon Trulin, de Louise de Bettignies, d'Émilienne Moreau et d'Eugène Jacquet dont vous pourrez lire les vies dans le prochain magazine municipal.

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition « La Salvetat Ensemble »

Depuis 4 ans nous commémorons le centenaire des différentes batailles de la première guerre mondiale.

Nous avons réagi à plusieurs reprises à la passivité de notre maire lors des commémorations du 11 novembre. Même si chacun a une approche personnelle et critique sur la première guerre mondiale, il est du devoir des élus de rappeler qu'un million et demi de français sont morts sur les champs de bataille au nom de la France.

Parmi eux, nous avons des salvetains célébrés sur notre monument aux morts :

Géraud AMOUROUX

Né le 12-01-1884 à La Salvetat-Saint-Gilles, soldat au 14^e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 16-03-1915 à Souain-Perthes-lès-Hurlus, (51) Marne. Il avait 31 ans

Gabriel DESCLAUX

Né le 01-09-1881 à Fontenilles, soldat au 96^e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 31-01-1915 à l'hôpital temporaire de Dunkerque, (59) Nord. Il avait 33 ans

Clément DOUAU

Né le 28-11-1888 à La Salvetat-Saint-Gilles, soldat au 7^e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 22-08-1914 à Bertrix en Belgique. Il avait 25 ans

Jean GAILLAGUET

Né le 08-02-1884 à La Salvetat-Saint-Gilles, soldat au 267^e régiment d'artillerie. Mort pour la France le 17-10-1918 à Troyes, (10) Aube. Il avait 34 ans.

Jean André GOYON

Né le 13-11-1877 à Toulouse, soldat au 214^e régiment d'infanterie, Mort pour la France le 08-09-1916 à Landrecourt-Lempire (55) Meuse. Il avait 39 ans.

Joseph MARTY

Né le 26-04-1892 à La Salvetat-Saint-Gilles, canonier de 2^e

classe au 62^e régiment d'artillerie de campagne. Mort pour la France le 31-12-1918 à Toulouse. Il avait 26 ans.

Jean POUPILLERE

Né le 05-06-1870 à La Salvetat-Saint-Gilles, soldat de 2^e classe au 57^e Régiment d'artillerie. Mort pour la France le 01-08-1918 à Toulouse. Il avait 48 ans.

Jean SEIGNEURIE

Né le 07-09-1881 à Beaumont-sur-Lèze, soldat de 2^e classe au 81^e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 05-11-1914 à Ypres, Belgique. Il avait 33 ans.

Raymond SERVOS

Né le 07-11-1892 à Lasserre, caporal au 59^e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 18-04-1917 à Moronvilliers (51 Marne). Il avait 25 ans.

Jean TOULOUSE

Né le 16-02-1895 à Fonsorbes, soldat de 2^e classe au 142^e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 22-03-1917, à Unterseen, Suisse. Il avait 22 ans.

Simon VIDAL

Né le 02-03-1894 à Plaisance-du-Touch, soldat de 2^e classe au 142^e régiment d'infanterie Mort pour la France le 19-03-1915 à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus, (51) Marne. Il avait 21 ans.

Certains élus justifieront l'absence de commémoration particulière sous le prétexte de pacifisme. Mais pourquoi faire une plaque commémorative envers les résistants et « oublier » tous ces jeunes morts pour notre liberté il y a 100 ans ?

Nous, nous ne les oublions pas en espérant que leur sacrifice soit une leçon pour les générations à venir.

Les élus de la liste « La Salvetat Ensemble »

Pour nous joindre : lasalvetatensemble31@gmail.com

Groupe d'opposition Cap @venir

Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 04 Novembre 2018.

En cette fin d'année, je vous propose la traditionnelle rétrospective des conseils municipaux de 2018. Cinq conseils municipaux ont eu lieu en 2018. Néanmoins, bien que nous ne soyons pas encore informés, un dernier conseil devrait normalement avoir lieu avant la fin de l'année.

Ci-dessous le comparatif des points abordés en 2018 VS ceux de 2017.

- Associations=> jamais abordées en 2017.
- Communication=> jamais abordée en 2017.
- Finances=> abordées que 3 fois, soit deux fois moins que 2017.
- Urbanismes=> abordés que 4 fois, soit 20% moins que 2017.
- Techniques=> abordées que 4 fois, soit 20% moins que 2017.
- Ressources humaines=> abordées 4 fois, soit 33% de PLUS que 2017.

En synthèse, nous pouvons constater que les associations salvetaines deviennent une préoccupation pour le groupe majoritaire BVS. La communication municipale se renforce chez BVS. Les sujets régaliens pour la commune, tels que les finances, Techniques et l'urbanisme sont de moins en moins débattus en conseil.

Les conseils municipaux 2018 sont toujours aussi difficiles. L'équipe majoritaire présente aux deux groupes d'opposition des points précédemment décidés sans aucune remise en cause en conseil. Les sujets importants sont minorés ou ignorés. L'urbanisation augmente bien trop précipitamment sans concertation et les déséquilibres de nos finances s'accroissent. Les sujets d'avenir tel que l'enfance, l'intercommunalité, le futur de notre commune et l'écologie sont tristement absents de nos débats. J'ai l'impression que l'équipe municipale s'enlise dans les problématiques du château. Cette priorité pour BVS doit contribuer à la désertion des élus BVS aux conseils municipaux. Le fait le plus alarmant est la politique de rupture du groupe majoritaire BVS avec notre intercommunalité. 2018 fut certainement bien difficile pour notre maire, quid de 2019 ?



RECENSEMENT

de la population 2019

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN